



## CEREALES :

Le climat actuel de cette semaine continue d'être propice à l'activité des **limaces**. La **présence de pucerons** est souvent constatée en parcelles de céréales « levées » !

**Posez des pièges et observez vos parcelles afin d'évaluer le risque « ravageurs ».**

## COLZA :

**Larves d'altises** : observations en légère augmentation mais avec peu d'impact.

**Altises adultes** : fin du risque.

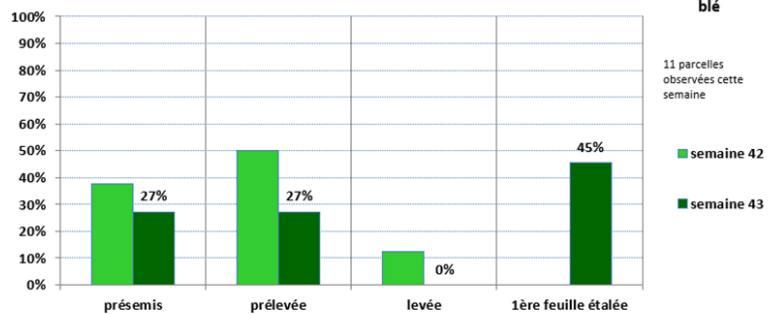
**Pucerons verts** : toujours présents sur plante – vers la fin du risque.

# CEREALES

**Blé et Orge d'hiver** : 11 parcelles de blé et 7 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous Vigicultures soit au total 18 parcelles.

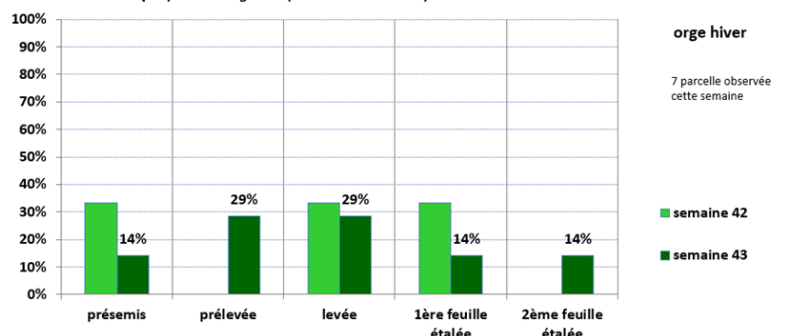
Cette semaine, 5 parcelles de blé sont au stade « 1 feuille étalée » pour des semis du 03 au 07 octobre sur les départements Picards.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Au niveau des orges d'hiver, 1 parcelle est au stade « 2 feuilles » pour un semis du 03/10 avec Kws Delis dans l'Oise et 1 parcelle est au stade « 1 feuille étalée » pour un semis du 07/10 avec la variété Lg Zorica dans la Somme.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



## RAVAGEURS

**LIMACES** : présence souvent signalée ! Le climat actuel est favorable à leur activité – soyez vigilants et aller observer vos parcelles !



Cette semaine, des dégâts de limaces sont observés à hauteur de 2 à 5% des plantes attaquées dans 5 parcelles de blé en précédent colza et 2 parcelles d'orge d'hiver.

Sous 2 pièges relevés en parcelle (semis du 05/10 dans la Somme et non semée dans l'Oise), en précédent colza, des limaces grises ont été piégées :

- ☞ 8 limaces adultes / m<sup>2</sup>
- ☞ 6 limaces adultes + 3 jeunes / m<sup>2</sup>.

**Les situations les plus exposées sont :** les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Afin d'évaluer le risque, les piégeages se réalisent dès l'interculture et se poursuivent après le semis. Il est recommandé de mettre en place un suivi par piégeage au moins 3 semaines avant le semis et de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréale).

Rappel du protocole : cf BSV n° 36

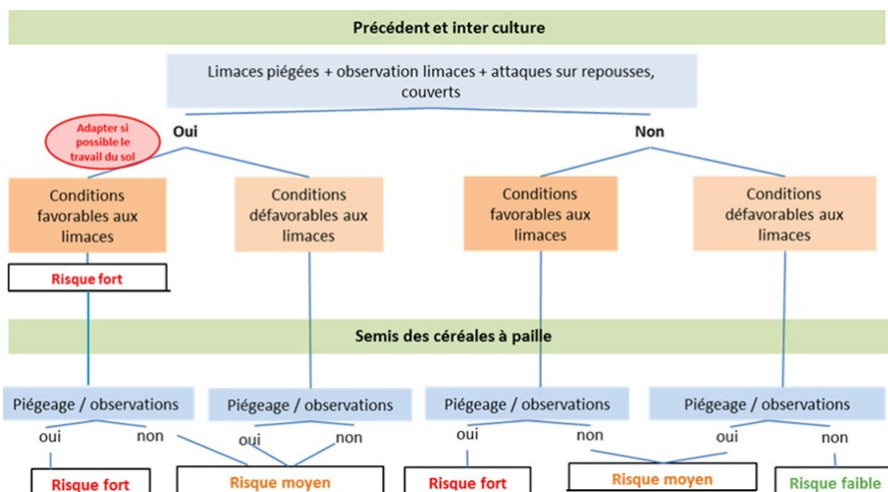


**Limace grise**  
(F. COULOMIES CA59/62)

**Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)**

**Avant le semis :** le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

**Après le semis :** le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



**PUCERONS ET CICADELLES: posez des pièges et aller observer vos parcelles !**

**Puceron *Rhopalosiphum padi***

Même si actuellement la météo perturbe les vols, la présence de pucerons « ailés » et « aptères » est souvent signalée sur les parcelles de céréales « levée ».



Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

**Seuils indicatifs de risque :** 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Cette semaine, des pucerons sont observés dans 5 parcelles de céréales (4 de blé et 1 d'orge d'hiver) avec 8 à 50% des pieds porteurs sur les départements Picards.

3 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque :

- ☞ Sy Admiration semis du 07/10 dans l'Oise avec 50% des pieds porteurs au stade « 1 feuille ».
- ☞ Sy Transition semis du 07/10 dans l'Aisne avec 10% des pieds touchés au stade « 1 feuille ».
- ☞ Démentiel semis du 14/10 dans l'Oise avec 21% des pieds porteurs au stade « levée ».



**ORGE D'HIVER : pucerons *Rhopalosiphum padi* ailés et aptères**  
(L. LEGRAND CA60)

1 plaque engluée a été relevée sur une parcelle avec une prévision d'un semis d'orge d'hiver dans le Pas de Calais : 0 individu de piégé.

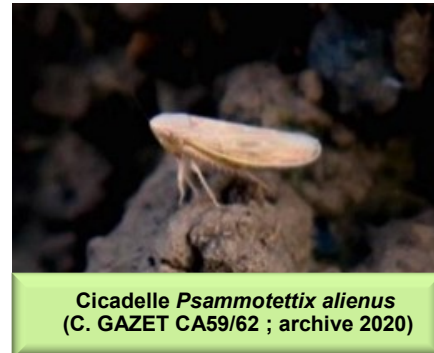
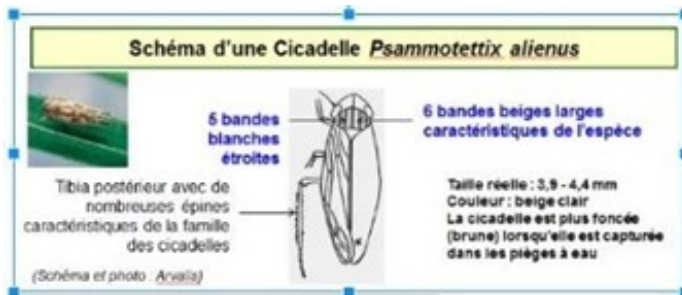
## Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine sur 7 plaques engluées relevées en parcelles de blé : aucune cicadelle *Psammotettix alienus* n'a été piégée.



**Seuils indicatifs de risque** : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle *Psammotettix alienus*  
(C. GAZET CA59/62 ; archive 2020)

Rappel du protocole du suivi des vols de pucerons et de cicadelles : cf BSV n°36

# COLZA

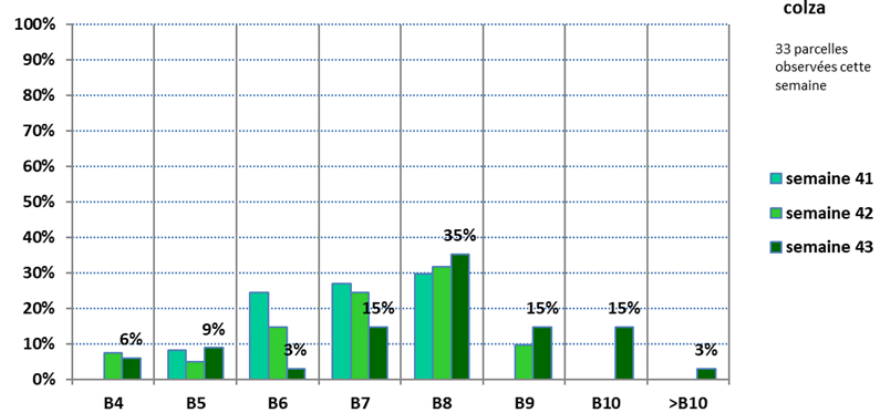
## Stades:

34 parcelles sont renseignées cette semaine.

Les stades progressent mais restent étalés. Ils se répartissent comme suit :

- ⇒ 6 % sont en retard de végétation au stade 4 feuilles ;
- ⇒ 12 % sont à des stades intermédiaires entre 5 et 6 feuilles ;
- ⇒ 65 % sont à des stades entre 7 à 9 feuilles ;
- ⇒ 18 % bien avancés sont aux stades 10 feuilles et plus.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Plus aucune parcelle n'est aux stades sensibles aux dégâts de limaces et aux altises adultes.

18 % des parcelles sont sensibles aux pucerons verts.

Toutes les parcelles sont aux stades sensibles aux larves d'altise.

Quelques parcelles les plus avancées présentent de l'élongation de l'épicotyle.

## LARVES D'ALTISES: observations en légère augmentation mais avec peu d'impact.



5 parcelles dans les stades plus avancés (8 à 10 feuilles) montrent la présence de **larves d'altises** dans les pétioles sur 4 à 80% des plantes, et 2 méthodes berlèse sur les 4 réalisées notent en moyenne 0,2 larve par plante.

La présence des premières larves dans des plantes développées et en croissance ne sont pas préjudiciable à la culture.

### Evaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premiers Berlèse dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

**Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant :** <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

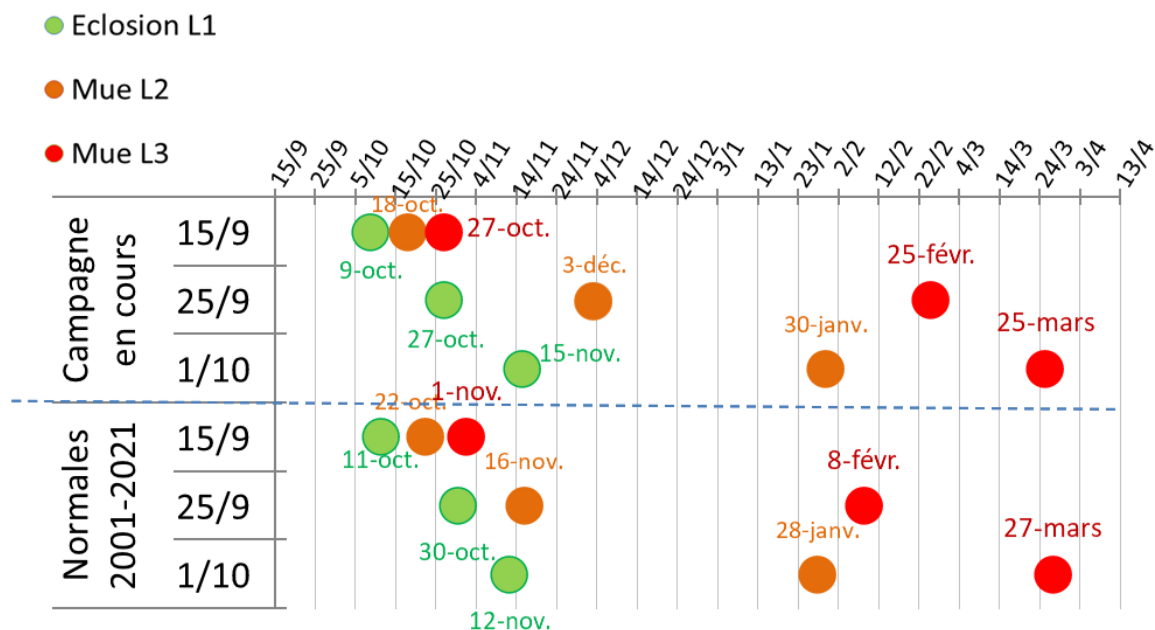
Pour distinguer les larves d'altises des autres larves présentes, voir les BSV précédents.

Le modèle ci-après présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80).

Suite au début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 9 octobre, et les premières L3 devraient être observables à partir du 27 octobre.

Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves arriveront autour du 27 octobre.

**Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.**



## ALTISES ADULTES: Fin du risque



Des **grosses altises** adultes sont encore piégées dans 21 parcelles, avec de 1 à 40 individus. La population est stable par rapport à la semaine dernière.

**Des morsures d'altises** sont observées dans 2 parcelles, avec 30 et 100% des plantes atteintes. 1 parcelle présente des surfaces foliaires détruites sur 5%. Aucune parcelle n'atteint le seuil de risque sur les deux critères.

**Les parcelles étant toutes au moins au stade 4 feuilles, la fin du risque est atteinte.**

**Seuil Altises :** 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite\*

\* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque

## PUCERONS VERTS: toujours présents sur plante – vers la fin du risque.



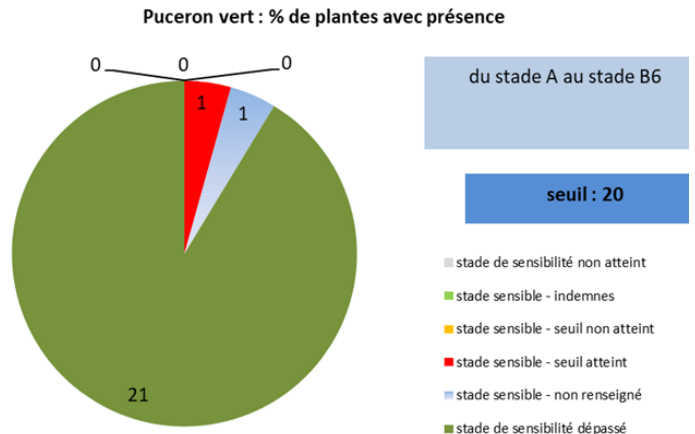
Des pucerons sont observés dans 6 parcelles du réseau avec 1 à 60% de plantes porteuses, et une moyenne de 23%.

1 parcelle dépasse le seuil indicatif de risque, mais a été implantée avec une variété partiellement résistante au TuYV. Les autres parcelles présentant plus de 20% de plantes porteuses de pucerons ont dépassé le stade de sensibilité.

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

### Seuil indicatif de risque :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).



## AUTRES RAVAGEURS :

Des **limaces** sont encore observées dans 3 parcelles avec des dégâts. Même si les dégâts ne sont plus préjudiciables dans la majorité des parcelles, il faut continuer à surveiller les parcelles en retard de végétation.

Une attaque de **Noctuelle** est signalée dans une parcelle.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans 5 parcelles. Ce ravageur a rarement montré de nuisibilité dans notre région.



Limace sur feuille  
F. Couloumies (CA59/62)

## MALADIES:

Des macules de **phoma** sont observés dans 16 parcelles avec 0.1 à 90% des plantes touchées, et une moyenne de 23%. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.  
 Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Haute-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. ProtégéInex : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.  
 Bettevaves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courteaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wégoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaselon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Haute-de-France

Avec la participation de :

